



Sommaire

Politique sociale, emploi et conditions de travail.....	1
Immobilier.....	2
Activités Sociales & Culturelles	4

Politique sociale, emploi et conditions de travail



Rapport d'activités annuel des Médecins du travail

La dernière réforme du code du travail a introduit des prises en charge supplémentaires :

- « **l'examen médical de mi-carrière** » organisé dans l'année civile des 45 ans du salarié ;
- « **la visite de fin de carrière** » pour une prise en charge post-professionnelle.

Ces visites seraient à organiser avant le départ en TPS, temps libéré.

Pour 2022, les **principaux sujets de préoccupation des médecins** du périmètre FS & F (Fonctions Support et Finance) ont été : la charge et la sous- charge de travail, l'environnement de travail, le télétravail, les nombreux projets de réorganisations, les départs en TPS et le nécessaire maintien dans l'emploi.

A noter, l'absentéisme trop important aux visites médicales et la difficulté à organiser le suivi médical des salariés expatriés et mis à disposition d'autres entités du Groupe.

Les Services de Prévention et de Santé au Travail s'insèrent également dans le déploiement d'actions de prévention dans le cadre de la santé publique. Notamment la sédentarité au travail, les « horaires longs », l'exposition à la Covid-19, la sensibilisation aux gestes qui sauvent ainsi qu'aux risques liés à la consommation du tabac et de l'alcool.

Sectorisation de la Médecine du travail

L'agrément du Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) fixe à **2 500 salariés** pour un binôme médecin / infirmier à temps plein.

Pour partager les ressources médicales de façon optimale et privilégier **une approche métier en tenant compte de la géographie**, les secteurs des 4 médecins d'Ile-de-France seront répartis comme suit :

- Les 17 salariés de Jasmin suivis par le docteur Maupas seront pris en charge par le Docteur Lecis ;
- Les 45 salariés de Cergy suivis par le Docteur Lechanteux seront suivis par le Docteur Lecis
- Les 91 salariés d'Orange Campus localisés à Montrouge et suivis par le Docteur Lecis seront pris en charge par le Docteur Petit Moussally.

L'analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC Orange saluent l'action des médecins du travail pour le suivi médical des salariés, la prévention et l'alerte des directions sur les risques médicaux. Cependant, cette prévention des risques ne peut s'effectuer qu'avec une proximité avec les Directeurs, Managers et Instances Représentatives du personnel et une bonne connaissance des métiers.

Ainsi, les élus CFE-CGC souhaitent s'assurer qu'une recherche d'optimisation géographique et de métiers est menée systématiquement lors de toute évolution de l'Entreprise et de l'équipe des médecins (départs, recrutements, ...)

L'action des médecins est trop précieuse pour l'Entreprise pour que leurs conditions de travail ne soient pas optimisées.

Programme annuel de Prévention des risques Professionnels

Les risques principaux identifiés sur le périmètre des Fonctions Support & Finances:

- Accompagnement des projets de transformation et d'organisation
- Accompagnement des projets immobiliers
- Risque d'accroissement de la charge de travail avec les nombreux départs du périmètre (TPS 2022 et 2018).

Immobilier

Top départ du micro-zoning des équipes d'Orange Campus !



Fin novembre 2023, **80 salariés seront concernés par le déménagement d'Orange Campus vers Orange Gardens.**

Afin de collecter les besoins en termes d'espaces de travail et de formation, plusieurs ateliers de micro-zoning ont été réalisés. En présence des préventeurs, 69 salariés ont pu s'exprimer sur les éléments à mettre en place.

Les prochaines étapes seront de :

- présenter les propositions de plan pour recueillir les avis des équipes ;
- lancer les études techniques, notamment sur l'acoustique pour les matériaux envisagés.

Concernant l'estimation du temps de trajet domicile/Orange Gardens, l'augmentation des salariés sera de 6 minutes en moyenne, seules 2 personnes auront une augmentation supérieure à 20 minutes.

L'analyse de la CFE-CGC

Bien que l'équipe projet soit à l'écoute des remontées terrains, la CFE-CGC déplore qu'il y ait **encore des zones d'ombres** sur ce déménagement.

En effet, les **parcours des apprenants/salariés n'ont pas été réalisés de bout en bout** :

- Les déplacements doux : « Arrivée propre sur son poste de travail et partir sec en récupérant son vélo abrité de la pluie dans un lieu sécurisé » ne semble pas avoir dépassé le stade de l'écoute bienveillante ;
- La possibilité d'avoir une station Vélib' à l'entrée d'Orange Gardens ;
- L'augmentation du nombre de navettes métro/Orange Gardens/métro sont toujours en cours de négociation ;
- La nécessité d'une étude sur le télétravail avec un nombre de jours requis pour répondre au nombre de places disponibles sur le site incluant les CDD, alternants,

L'analyse de la CFE-CGC

Les élus constatent le grand nombre de départs dans les équipes de Prévention et dans l'équipe RH.

Compte-tenu du nombre de salariés concernés par les projets de réorganisation, ils exigent des garanties sur le déploiement des actions de prévention pour l'ensemble des salariés qui passent par un « restaffing » tant de l'équipe de Prévention que de l'équipe RH.

stagiaires ainsi que les personnels de Montpellier et Pessac ;

- Le mode de restauration pour les apprenants.

Le dispositif d'accompagnement au changement pour les collaborateurs n'est pas connu à ce stade, notamment sur la charge de travail et le stress générés par les nouvelles conditions de travail.

Par conséquent, **la CFE-CGC demande que** :

- Que le **budget dédié** à ce déménagement **couvre l'ensemble des besoins** décrits dans les chantiers ;
- Qu'un **REX** soit réalisé **pour l'ensemble du projet** ;
- Que le dernier **accord de déménagement** qui inclut les temps de déplacements (Bridge) **soit appliqué** ;
- Et enfin, un **suivi en CSSCT jusqu'à 6 mois après l'emménagement** pour la prise en compte de la charge de travail et le stress, générés par de nouvelles conditions de travail, le départ de 8 CDI et les transports.

Déménagements encore et toujours... au Sablon !



24 salariés du périmètre Fonctions Support et Finance **déménageront** du site **Portes des Allemands** (Metz) pour rejoindre le **site de Sablon** (Metz) **début S2 2024.**

Les prochaines étapes du projet seront :

- 10 et 11/05 CSE FSF, information sur le micro-zoning
- Avril à juin : présentation dans les CSSCT concernées
- Mai 2023 : écoute des salariés
- 30 et 31/08 CSE FSF, consultation sur le micro-zoning
- S2 2023 début des travaux
- S2 2024 déménagement

L'analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC constatent une fois de plus que ce dossier immobilier présente de multiples insuffisances majeures :

- Les intitulés des plans sont totalement fantaisistes et les implantations difficiles à localiser !
- En termes de macro-zoning, la directrice de projet a indiqué que la localisation sur le site futur avait changé par rapport aux plans !
- La restauration n'est pas traitée,
- La capacité du parking est jugée insuffisante mais aucune solution n'a été apportée !

Une CSSCT transverse a été mandatée.

Fort de ce constat, **les élus CFE-CGC attendent de la Direction de projet, la mise à disposition d'un dossier clair et complet.**

Top départ pour le micro-zoning sur Noisy Mont d'Est !



102 salariés du périmètre FS & F sont **concernés** par ce projet de « réaménagement des espaces de travail » du site de Noisy Mont d'Est :

- 14 salariés d'Orange Avenirs,
- 75 salariés du CSP FP,
- 13 salariés de la Direction de la Trésorerie Centrale des Paiements.

Pour préserver les conditions de travail, ce déménagement s'effectuera en 2 temps : installation en zone tampon au T2/T3 2023 puis installation définitive au 7^e étage du T4 2023

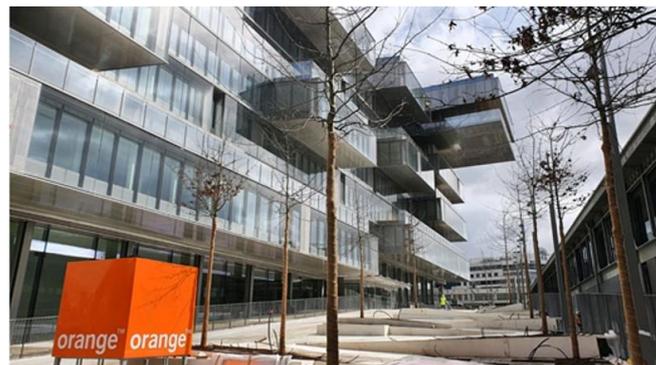
L'analyse de la CFE-CGC

Par la voix d'une Représentante de proximité du site, les élus CFE-CGC ont insisté sur :

- la nécessité d'organiser les ateliers de micro-zoning hors période comptable afin de favoriser la participation du plus grand nombre de salariés ;
- la disponibilité de places de parking en nombre suffisant ;
- la fourniture de casiers pour tous les salariés ;
- l'obligation de « soigner » la performance acoustique des nouveaux espaces.

Ils ont voté à l'unanimité pour la mise en place d'une Commission Santé Sécurité Conditions de travail Transverse afin d'examiner les impacts de ce déménagement et réaménagement pour les salariés.

Axe de Seine, Central Park, Alleray, Orange Village : tous à Bridge !



Il est prévu pour l'ensemble des salariés de FSF de ces sites de déménager prochainement à Bridge. 6 directions sont concernées par ce projet de densification du site de Bridge prévu pour fin 2023 :

- Les équipes d'**OMEA** concernées par le projet Kilimandjaro 2 situées à Axe / Seine (80 salariés) ;
- Les Directions de la **Comptabilité et Contentieux** basées actuellement à Central Park (96 salariés) ;
- La Direction de l'**Immobilier Groupe** basée aujourd'hui à Alleray ainsi que la Direction Juridique Immobilier (129 salariés) ;
- La Direction des **Assurances Groupe** basée à Alleray (10 salariés) ;
- La Direction des **Achats France et Supply Chain Groupe** localisée à Orange Village (33 salariés) ;
- La **Direction des Dispositifs de Soutien** du site Maillot (4 salariés).

L'analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC du CSEE FS & F se sont exprimés contre ce projet de déménagement car, de nombreuses inquiétudes ont été exprimées avec ces arrivées potentielles :

- La **capacité de restauration** du site les mardi et jeudi, déjà totalement **saturée** ces jours là,
- La **capacité du parking insuffisante** ces mêmes jours ;
- La **densification remettant en cause la qualité** de l'environnement de travail assuré aux collègues déjà installés sur site. , sans compter les défauts acoustiques qui seront amplifiés, le nombre de box et de salles de réunions devenant insuffisants...

En conséquence, les élus de la CFE-CGC ne peuvent accepter ce projet de densification et ont voté contre.

Activités Sociales & Culturelles

Préparez vos vacances !

Pensez à vos remboursements de factures ainsi qu'à vos commandes de **Chèques Vacances**. La session de commande est ouverte **jusqu'au 30 juin 2023 inclus**.

Vite ! Réservez les séjours été de vos enfants

Le catalogue reste ouvert jusqu'au **16 mai inclus**.

Restauration

Le prestataire retenu pour la fourniture de tickets restaurant dans le cadre des télétravail réguliers est le prestataire Up. Pour toute question/remarque/réclamation voici l'adresse mail : ZZZ Titres RESTAURANT <titres.restaurant@orange.com>

Tous les dossiers présentés lors de cette séance sont disponibles sur Alfresco, CSE 2022 – avril 2023

Les dossiers sont à la disposition des seuls adhérents et militants. À ne pas diffuser.

Vos Élus CSE titulaires :

Jacques **BERTHELIER** ; Anne **CUDON** ; Laurence **DULON** ;
Patrick **EONO** ; Karl-Stephan **LUCAS** ;
Dominique **MESNIERE** ; Catherine **MORIVAL** ;
Danielle **PROULT** ; Madani **RAHMANI** ; Yves **TERRAIL**

Vos Élus CSE suppléants :

Ali **BEN M BAREK** ; Christian **BOYER** ;
Gilles **DALLERAC** ; Laure **FALEMPIN** ;
Loïc **MARTIN** ; Thierry **NAMUR**

Votre Représentant Syndical : Patrick BOUSCARY